



African
Parliamentarians
Forum for
Population and Development



JUBA, SOUDAN DU SUD
29TH -30 JANVIER 2024

RAPPORT SUR LA RÉUNION PARLEMENTAIRE DE HAUT NIVEAU SUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT

THÈME; TRAVAILLER ENSEMBLE POUR
RÉALISER L'ENGAGEMENT DU PA-CIPD



JUBA, SOUDAN DU SUD
29TH -30 JANVIER 2024



African
Parliamentarians
Forum for
Population and Development



TABLE DES MATIÈRES

Liste des acronymes	iii
1.0 Introducción	1
2.0 Contexte	1
2.1 Le Forum des parlementaires africains sur la population et le développement	2
2.2 À propos du Réseau des parlementaires du Soudan du Sud sur la population et le développement	2
2.3 Justification de la réunion des parlementaires de haut niveau	3
3.0 Objectifs.	4
4.0 Preguntas métodológicas .	4
5.0 Mise en œuvre et conclusions	5
Réunion de familiarisation	5
6.0 Réunion des parlementaires de haut niveau sur la population et le développement	6
6.1 Séance d'ouverture	6
6.2 Allocution de bienvenue de l'honorable Majur Babur Ajal, président du SSPNPD	6
Remarques du coordonnateur régional M. Wamala Musa Buyungo	7
6.4 Remarques du Dr Abdul Rahid Hassan Pelpuo, président de l'APFPD	8
6.5 Ouverture officielle par le Rt. Parmena Awerial Aluong, vice-présidente, Finances et administration NTRLA, Soudan du Sud	10
7.0 Présentations	11
7.1 Présentation des expériences du Forum des Parlementaires Africains sur la Population et le Développement sur la CIPD (P o A) par le Sénateur Hon Fredrick Outa Otieno.	11
7.2 Présentation de l'expérience ougandaise sur le Programme A de la CIPD par l'honorable Komol Joseph	13
7.3 Expérience du Ghana sur la CIPD (P o A) par l'honorable Donkol Elvis.	16
7.4 Discussion en plénière (Preguntas soulevées)	20
7.5 Présentation du programme d'action (P o A) de la CIPD sur les engagements du Soudan du Sud par le Dr Abraham Thobo.	22
8.0 Séance de clôture	25
8.1 Remarques du sénateur Fredrick Outa Vice-président APFPD/FPA	25

8.2 Remarques du Dr Abdul Rashid Hassan Pelpuo, Président APFPD/FPA	26
8.3 Clôture officielle par l'hon. Majur Babur Ajal	26
9.0 Visite de terrain du deuxième jour (02)	27
9. 1 Activité 2 : rencontre avec le Rt. président du Parlement	28
9. 1. 1 Remarques de l'honorable Majur Babur, Charperson SSPNPD	28
9. 1. 2 Allocution de la sénatrice Outa Fredrieck	29
9. 1. 3 Allocution du Président APFPD/FPA	29
9. 1. 4 Remarques du Rt. Hon Nunu Kumba, Président RTNLA	30
9. 2 Activité 3 : Visite du mausolée du Dr John Garang De Mabior	32
9. 3 Activité 4 : visite au caucus des femmes	33
9. 3. 1 Allocution de bienvenue de la présidente du Women Caucus	33
9. 3.2 Remarques du Dr Pelpuo, Président APFPD/FPA	34
10.0 Observations clés	35
11.0 Recommandations	36

Liste des acronymes

APFPD/FPA	Forum des parlementaires africains sur la population et Développement
APDA	Association asiatique pour la population et le développement
MGF	Mutilation génitale féminine
GBV	Violence basée sur le genre
ICPD	Conférence internationale de la CIPD sur le développement de la population
MDGs	Objectifs du Millénaire pour le développement
MPs	Députés
NPC	Conseil National de la Population de l'APN
ODD.	Objectifs de développement durable
SRHR	Droits en matière de santé sexuelle et reproductive
SSPNPD	Réseau parlementaire du Soudan du Sud sur la population et Développement
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
UPFFSPD	Forum des parlementaires ougandais sur la population et

1.0 Introduction

Ceci constitue le rapport de la réunion des parlementaires de haut niveau sur la population et le développement qui s'est tenue les 29^{et} 30 janvier 2024 à Juba, au Soudan du Sud. Elle a été organisée par le Réseau parlementaire du Soudan du Sud sur la population et le développement avec le soutien de partenaires parmi lesquels l'Asian Population et développement (APDA) et le bureau du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) au Soudan du Sud.

C'était une activité de 2 jours, le premier jour étant une réunion de conférence suivie d'une visite sur le terrain le deuxième jour. L'événement était présidé par le Rt. L'hon. Parmena Awerial Aluong Vice-présidente. La réunion visait 50 membres de l'Assemblée législative nationale revitalisée et de transition du Soudan du Sud et la sélection dépendait des commissions parlementaires auxquelles ils appartiennent. La réunion a en outre attiré des délégués du Forum des parlementaires africains sur la population et le développement dirigé par l'honorable Dr Abdul Rashid Hassan Pelpuo, président du Forum des parlementaires africains sur la population et le développement.

2.0 Contexte

Dans le monde entier, toutes les économies ont du mal à répondre aux besoins d'une population croissante dans une situation où les ressources sont restées constantes. Le 27 novembre 2022, la planète a atteint le huitième ^{milliardième} d'habitants, ce qui a été l'occasion de réfléchir aux défis que rencontrent les pays pour fournir des soins adéquats à la population. Il reste beaucoup à faire pour que chaque pays aborde la question de l'alimentation et de la fourniture de services sociaux.

De nombreux pays ont adhéré à divers instruments internationaux (communiqués, traités et engagements) dans le but de voir leurs économies satisfaire les demandes de leurs populations. La Conférence internationale sur la population et le développement a orienté la tendance dans la manière dont les différents parlements mènent leurs activités. Par conséquent, le Forum des parlementaires africains sur la population et le développement a été créé pour fournir une plateforme permettant aux membres du Parlement d'échanger et de coordonner des actions et des programmes dans le but de populariser le soutien à l'agenda de la Conférence internationale sur le développement de la population (CIPD). En outre, il a été jugé important de suivre et de souligner le rôle des parlementaires dans la mise à jour et l'alignement des politiques, plans et documents stratégiques nationaux afin d'accélérer les progrès vers les engagements de la CIPD, du FP2030 et des ODD.

Avec le soutien de différents partenaires, dont l'Association asiatique pour la population et le développement (APDA) et le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), le forum a été activement impliqué dans une série d'activités non seulement pour renforcer les capacités des membres, mais également pour garantir que les aspirations de l'agenda de la CIPD est domestiqué par différents pays d'Afrique. Le forum a créé un réseau clair pour partager des expériences et des réussites comme une opportunité d'apprentissage pour les membres.

2.1 Le Forum des parlementaires africains sur la population et le développement

Le Forum des parlementaires africains sur la population et le développement a été créé en 2012 en tant que forum parlementaire régional pour renforcer les capacités des parlementaires africains pour la mise en œuvre du programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et pour aider à respecter les engagements du Programme d'action durable. Objectifs de développement et Agenda 2063 de l'Union africaine.

2.2 À propos du Réseau des parlementaires du Soudan du Sud sur la population et le développement

Le Réseau parlementaire du Soudan du Sud sur la population et le développement (SSPNP&D) est un réseau non partisan qui a été formé en 2018 dans le but de défendre les questions de population et de développement qui affectent la population du Soudan du Sud.

Le Réseau des parlementaires du Soudan du Sud (SSPNPD), travaillant en étroite collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), l' Association asiatique pour la population et le développement (APDA) et le Forum des parlementaires africains sur la population et le développement (APFPD/FPA), a proposé d'organiser un dialogue de haut niveau pour Les députés du Soudan du Sud comme une opportunité d'apprendre des autres pays afin de mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière d'activités démographiques.

2.3 Justification de la réunion des parlementaires de haut niveau

Le Forum des parlementaires africains sur la population et le développement a réaffirmé son objectif en tant qu'organisme régional chargé de piloter l'agenda en matière de population et de développement aux niveaux national et régional. Les alliés et partenaires stratégiques du FPA ont confirmé leur engagement à travailler avec cet organisme continental et à jeter les bases du programme d'action de la CIPD et des objectifs de développement durable de l'Agenda 2030.

Le gouvernement du Soudan du Sud reconnaît également que la population Le développement centré commence par les personnes ayant la dignité et les droits de l'homme. En tant que législateurs et décideurs politiques mettant en œuvre la CIPD25, le Réseau des parlementaires du Soudan du Sud sur la population et le développement (SSPNPD) a donc dû utiliser la forte volonté politique, l' appropriation nationale et le soutien pour établir des partenariats afin de consolider les acquis réalisés. La réunion des parlementaires de haut niveau a été une plateforme d'échange d'idées et de coordination des actions permettant aux parlementaires d'entreprendre différentes activités et programmes en matière de population dans les domaines qu'ils représentent . Il a été jugé impératif d'organiser un dialogue parlementaire pour réfléchir aux principaux défis, partager les connaissances et les expériences des différents pays et discuter de la voie à suivre.

Lors de l'Assemblée générale du Forum des parlementaires africains sur la population et le développement qui s'est tenue à Addis-Abeba en juin 2022, le Soudan du Sud a été identifié comme l'un des pays nécessitant un soutien technique immédiat en matière d'interventions démographiques. Étant un nouveau pays, plusieurs structures devaient être mises en place étant donné qu'il a obtenu son indépendance le 9/06/2011. Le pays a également été touché par les effets de l'après-guerre, car la population vient tout juste de s'installer. La réunion des parlementaires de haut niveau a été considérée comme opportune.

3.0 Objectifs.

1. Redynamiser l'action parlementaire sur la mise en œuvre du Programme d'action CIPD.
2. Offrir un espace pour le partage d'expériences sur les interventions démographiques dans différents pays africains.
3. Examiner les activités du SSPNPD et déterminer la voie à suivre pour le forum.

4.0 Questions méthodologiques.

En partenariat avec l'Association asiatique pour la population et le développement, le Forum des parlementaires africains sur la population et le développement et le Fonds des Nations Unies pour la population, le Réseau parlementaire du Soudan du Sud sur la population et le développement a organisé un événement de deux jours comprenant une conférence et une visite sur le terrain.



Membres de l'APFPD/FPA et membres exécutifs du SSPND

- Le 29^{janvier} 2024, une réunion parlementaire de haut niveau s'est tenue à l'hôtel Imperial Plaza à Juba, à laquelle ont participé les membres du Comité exécutif du Forum des parlementaires africains sur la population et le développement, près de 60 députés et 10 membres du personnel technique du Parlement revitalisé du Sud. Le Soudan était présent. Plusieurs présentations ont été faites concernant la CIPD et les cas d'expérience d'autres pays comme le Kenya, l'Ouganda et le Ghana.
- Une visite de courtoisie a été faite au bureau du Réseau parlementaire du Soudan du Sud sur le développement de la population pour apprécier son travail.
- Le 30/01/2024 : visite de courtoisie au bureau du président de l'Assemblée Législative Nationale de Transition (TNLA).
- Une visite excursion a été réalisée au mausolée John Garang Mabior.
- La délégation en visite a interagi avec les bureaux du caucus parlementaire des femmes du Soudan du Sud.

5.0 Mise en œuvre et conclusions

Réunion de familiarisation

Une réunion de courtoisie et de familiarisation a eu lieu le 27/10/2024 au Grand Hôtel à Juba, à laquelle a assisté le président du Réseau des parlementaires du Soudan du Sud sur la population et le développement, l'hon. Majur Babur Ajal, Dr Abdul Rashid Hassan Pelpou Président APFPD/FPA, Hon Simon Philip Lumori coordinateur SSPFPD, Hon Komol Miidi (Ouganda) et M. Wamala Musa Buyungo coordinateur APFPD/FPA.

L'hon. Majur Babur Ajal a prononcé un discours de bienvenue et a montré sa gratitude au nom du SSPNPD pour avoir accueilli des délégués dans son pays. Il a remercié M. Wamala Musa pour l'excellent travail qu'il a accompli pour le réseau lorsqu'il était à Juba pour un conseil de l'UNFPA pour l'orientation des parlementaires et un exercice de planification stratégique. Il a promis son soutien total au renforcement des relations avec le Forum africain.

Le Dr Abdul Rashid Pelpou a été impressionné par l'accueil chaleureux qui lui a été réservé dès l'aéroport par l'équipe parlementaire du Soudan du Sud. Il a imploré le peuple du Soudan du Sud de travailler avec le ministre chargé des infrastructures en ce qui concerne les questions de développement de la ville de Juba dès l'aéroport.

L'hon. Komol Joseph Midi a souligné les bonnes relations que son peuple ougandais entretient avec le peuple du Soudan du Sud. Il a informé les membres qu'il représente la communauté frontalière du Soudan du Sud et qu'ils partagent certaines valeurs culturelles comme leurs langues, ce qui lui permet de se sentir chez lui. Il a appelé les députés à faire ce qu'il y a de mieux et à contribuer à l'édification de leur peuple.

6.0 Réunion de parlementaires de haut niveau sur la population et le développement



6.1 Séance d'ouverture

La séance d'ouverture a été modérée par l'hon. Simon Lumori Philip qui a accueilli et présenté le Rt. L'honorable Parmena Awerial Aluong, vice-président de l'APFPD/FPA du Ghana, le Dr Abdul Rashid, son vice-honorable Hon Outa, l'honorable Elvis Donkoh du Ghana, l'honorable Komol Joseph et M. Wamala Musa Buyungo, le coordinateur de l'APFPD/FPA.

6.2 Allocution de bienvenue de l'honorable Majur Babur Ajal, président du SSPNPD

Il a remercié l'invité d'honneur d'avoir permis d'ouvrir la réunion et a remercié tous les partenaires et agences dans le domaine de la population et du développement pour leur excellent travail. Il a souligné la contribution de l'Association asiatique pour la population et le développement (APDA), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et de l'Agence de santé reproductive du Soudan du Sud.

Il a exhorté les visiteurs à se sentir libres car le Soudan du Sud est en paix et les gens devraient éviter les soucis lors de leur visite dans le pays. Il a indiqué que le seul défi auquel le pays est confronté sont ceux de l'après-indépendance. Il a noté que le Soudan du Sud compte de

nombreuses zones difficiles d'accès qui méritent d'être prioritaires lors de la programmation.

Il a indiqué que le Réseau des parlementaires du Soudan du Sud sur la population et le développement avait été inauguré en 2018 pour faire avancer le programme de la CIDP. Le Réseau a été à l'avant-garde dans la mobilisation de ses membres pour délibérer efficacement sur les questions de population et de développement. Il a remercié le Forum des parlementaires africains sur la population et le développement sous la direction du Dr Abdul Rashid Pelpuo. Il a exprimé sa gratitude au Forum africain qui l'a élu membre du Comité au sein de l'ensemble des commissions et il a promis de continuer à servir avec diligence.

Il a noté que lors des réunions de parlementaires de haut niveau prévues par le Forum africain pour vérifier les progrès du Programme d'action CIPD, le Soudan du Sud a été choisi pour accueillir la première de cette année. C'est la raison pour laquelle les participants cibles du Soudan du Sud étaient les présidents et vice-présidents des commissions parlementaires. Il a souligné que l'essence de la réunion était essentiellement de partager des expériences et des réussites afin de garantir que nous puissions apprendre les uns des autres. Il encourage les membres à prendre soigneusement les statistiques clés. Le thème de la journée.

" Travailler ensemble pour réaliser les engagements du Programme d'action de la CIPD."

Il a terminé en remerciant le secrétariat de l'APFPD/FPA dirigé par M. Wamala Musa pour la coordination de l'exercice et l'APDA pour son soutien. Il a encouragé les membres à prendre une image réelle du Soudan du Sud et non telle qu'elle est présentée dans la presse pour semer la peur.

6.3 Message du Coordinateur Régional M. Wamala Musa Buyungo



Il a remercié le Très honorable président, le président de l'APFPD/FPA et les députés africains d'avoir accepté d'honorer la réunion. Il a remercié la population de Juba de l'avoir toujours accueilli avec plaisir. Il a noté que la dernière fois qu'il était au Soudan du Sud, il était venu en tant que consultant pour soutenir l'orientation des députés sur les questions de population ainsi que la formulation du plan stratégique du réseau et que les activités avaient été très réussies.

Il a appelé les députés à adopter les messages de la réunion et à les transmettre aux personnes qu'ils représentent. Il a encouragé les députés du Soudan du Sud à mettre en pratique tout ce qu'ils prêchent pour assurer le mieux-être de leur peuple. Il les a exhortés à s'impliquer dans la campagne du FNUAP avec pour slogan de ne laisser personne de côté lors de la mise en œuvre des programmes.

6.4 Remarques du Dr Abdul Rahid Hassan Pelpuo, président, APFPD /FPA

L'hon. Abdul Rashid a reconnu la présence du représentant de Rt. L'honorable Parmena Awerial Aluong, vice-président de l'Assemblée législative nationale revitalisée et de transition, les ministres présents, les députés de divers pays africains, l'hon. Majur Babur Ajar, président du SSPNPD, membres du Parlement de l'Assemblée législative nationale revitalisée et de transition, et directeur de l'Agence de santé reproductive du Soudan du Sud,

Il a exprimé son plaisir de participer à la réunion de haut niveau qui visait à aborder les questions de population et de développement. Il a remercié tout le monde pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé ainsi que pour les efforts et le soutien apportés dans l'organisation de la réunion, car c'était une bonne occasion d'apprendre et d'imiter ce qui peut être mis en œuvre dans différents pays.

Il a noté qu'il ne pouvait pas résister à l'opportunité de venir au Soudan du Sud en plus de participer à cette réunion, il voulait savoir ce que faisait le Soudan du Sud face à la nouvelle indépendance de l'Afrique. Il a indiqué qu'il était particulièrement intéressé de voir à quoi ressembleraient les structures gouvernementales, comment fonctionnait le Parlement et comment fonctionnait le secteur privé. Il a indiqué que, d'après ce qu'il avait vu, le Soudan du Sud était sur la bonne voie pour rendre l'Afrique fière.

Il a informé les membres que le Forum des parlementaires africains sur la population et le développement, qu'il préside, a été créé dans le but d'aider les parlementaires à comprendre les différents défis en matière de population et de développement et à délibérer sur les moyens d'améliorer la qualité de vie.

Il a appelé les participants à veiller à ce que toutes les aspirations et engagements du plan d'action de la CIPD soient pleinement intégrés dans les plans d'action des différents cadres législatifs du Soudan du Sud. Il a mis l'accent sur l'immigration, la mortalité infantile, le contrôle des naissances, la planification familiale et la protection des femmes contre les services d'avortement à risque.

Il a reconnu les relations cordiales entre le forum africain et le Réseau parlementaire du Soudan du Sud sur la population et le développement et a promis de continuer à honorer cette collaboration. Il a exprimé sa gratitude à l'honorable Majur et à son équipe pour avoir dirigé le programme démographique au Parlement du Soudan du Sud. Il a rapporté que lors de l'Assemblée générale tenue à Addis-Abeba en Éthiopie en juin 2023, l'honorable Majur a été élu à la commission des finances et de l'administration, portefeuille qu'il a servi avec engagement et diligence.



Les membres ont été informés que les parlementaires sont toujours confrontés aux divers défis publics qui se manifestent par la médiocrité des services de santé, le faible niveau d'éducation, le chômage, la médiocrité des infrastructures, la pauvreté et la faim. La tâche consistant à donner aux communautés les moyens de mieux vivre est devant nous tous. Il a imploré les membres d'utiliser leur rôle représentatif et législatif pour permettre à nos communautés d'accéder à des services meilleurs et améliorés et également de comprendre et d'apprécier leurs droits.

Il a conclu en remerciant le Rt. L'hon. Parmena Awerial Aluong pour avoir honoré l'événement et le soutien qu'il a toujours apporté au Réseau parlementaire du Soudan du Sud sur la population et le développement. Il a en outre exprimé sa gratitude aux partenaires de développement, notamment l'Association asiatique pour la population et le développement, le Fonds des Nations Unies pour la population et la Santé reproductive du Soudan du Sud.

6.5 Ouverture officielle par le Rt. Parmena Awerial Aluong, vice-présidente, Finances et administration NTRLA, Soudan du Sud

Il a remercié l'honorable Majur Babur pour sa direction compétente du réseau et pour l'organisation d'un événement d'une telle envergure. Il a souligné que ces forums contribuent grandement à l'exécution des tâches parlementaires. Il a exhorté les membres à se lancer dans l'exercice de mobilisation pour s'assurer que tous les membres du Parlement du Soudan du Sud sont pleinement inscrits au Réseau.

Il a présenté ses excuses au nom de la Présidente pour son absence à l'événement où elle était allée rencontrer le Chef de l'État. Elle a délégué le vice-président et elle était prête à soutenir le réseau parlementaire du Soudan du Sud dans toutes ses activités.

Il a indiqué qu'avant la création du réseau, les députés ne comprenaient pas très bien les questions de population et que le forum a donc contribué à informer et à conseiller les membres sur les questions clés en matière de population. Il s'agissait d'organiser cet événement et le Soudan du Sud a eu la chance de l'accueillir. Il a remercié l'honorable Majur d'avoir organisé et d'avoir toujours été présent au forum. Il a mis les députés au défi de travailler sur les questions des prix élevés et de la pénurie alimentaire comme principaux défis démographiques. Il a souligné qu'une population en bonne santé est celle qui peut nourrir et prendre soin de sa population. Il a encouragé les députés à œuvrer pour la santé et la population aisée. Il a conclu en encourageant les dirigeants à transmettre les messages à nos communautés.



7.0 Présentations



7.1 Présentation des expériences du Forum des Parlementaires Africains sur la Population et le Développement sur la CIPD (PoA) par le Sénateur Hon Fredrick Outa Otieno.

Il a indiqué au forum africain qu'il devait diriger les activités de lobbying et de plaidoyer en faveur de la population et du développement. Qu'il était du devoir de tous d'œuvrer au renforcement des capacités des parlementaires africains à s'engager dans des activités qui font progresser les questions de population en Afrique ainsi qu'à les vulgariser dans leurs pays respectifs sous la forme d'une appropriation de la position convenue.

Les membres ont été informés que l'objectif principal était d'identifier, de promouvoir et de faciliter la formulation et la mise en œuvre de politiques et de programmes démographiques conçus pour parvenir au développement durable dans les États africains, ainsi que de lancer des activités parlementaires visant à mettre en œuvre les dispositions des instruments internationaux et régionaux. Il a présenté aux membres les interventions stratégiques du Forum africain comme ci-dessous :

Objectif stratégique 1

Renforcer le plaidoyer en faveur de la législation et l'application des lois sur la population et le développement en : 1. Sensibiliser les membres du Parlement aux questions critiques en matière de population, notamment la pauvreté, les droits en matière de santé sexuelle et reproductive (SDSR), participer à l'élaboration de nouvelles lois et au renforcement de celles existantes, conformément aux instruments internationaux et régionaux.

Objectif stratégique 2

Créer et renforcer les liens qui promeuvent et vulgarisent le programme de population et de développement en :

- Participer à des événements internationaux et régionaux et interagir avec les parlementaires.
- Collaborer avec la société civile, les organisations religieuses et le secteur privé dans la mise en œuvre du programme.

Rôle des parlements

Plaidoyer auprès de l'Exécutif pour l'harmonisation des législations nationales avec les instruments ratifiés en matière de population et de développement ;

- La Conférence internationale sur la population et le développement – Plan d'action.
- La Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement.

- OMD et ODD.
- Traduire les engagements des protocoles internationaux et des politiques gouvernementales en actions au profit de la population.
- **Établir des mécanismes pour élaborer, mettre en œuvre, surveiller et évaluer les lois, politiques et programmes sur la population et le développement.**
- Soutenir les politiques et les programmes à tous les niveaux qui améliorent la sensibilisation et les réponses aux défis de la population et du développement dans les pays respectifs et sur le continent africain.
- Veiller à ce que les lois et politiques existantes soient renforcées pour être conformes aux instruments internationaux.
- Abolir les lois qui ne sont plus conformes auxdits instruments internationaux.
- Continuer à plaider en faveur de l'inclusion de tous les groupes de personnes (femmes, filles, personnes handicapées et personnes âgées) dans la mise en œuvre de l'agenda sur la population et le développement dans les pays respectifs.
- **Élaborer des lois et des ressources financières appropriées pour la mise en œuvre des activités de population et de développement dans les pays respectifs.**
- Assurer la responsabilité des dépenses consacrées aux activités de population et de développement.
- Sensibiliser le public à la problématique démographique.
- Renforcer les questions relatives aux droits des femmes, des filles, à l'éradication de la pauvreté, à la participation des hommes à l'autonomisation des femmes, car tout cela affecte la mise en œuvre des questions de population et de développement dans les pays.

7.2 Présentation de l'expérience ougandaise sur le plan d'action de la CIPD par Hon Komol Miidi Joseph député Ouganda

Il a donné des statistiques exceptionnelles sur la population ougandaise, estimée à environ 45,5 millions d'habitants, avec un taux de croissance annuel de 3,4%, dont près de 60% de femmes. L'activité principale est l'agriculture et les femmes représentent près de 80 % de la production agricole et d'autres secteurs générant des revenus pour le gouvernement comprennent le tourisme, la santé, l'éducation, la banque et les investissements privés. La population du pays est dominée par les jeunes et les adolescents.

Il a noté quelques préoccupations majeures qui étaient

- Même si les femmes sont davantage impliquées dans la production, la plus grande part des recettes tend à favoriser les hommes.
- Les défis auxquels fait face l'importante population jeune sont encore évidents : chômage,

faible niveau de compétences, capital humain, financier et d'investissement insuffisant, grossesses d'adolescentes, abandons scolaires et mariages d'enfants.

- La plus grande entreprise économique est l'agriculture, mais elle est toujours affectée par les changements climatiques et les mauvaises pratiques agricoles.
- La prévalence contraceptive est toujours de 51 %, ce qui indique que de nombreuses femmes souhaiteraient espacer leurs enfants mais ont un accès limité aux soins de santé.

Il a cité certaines des interventions parlementaires sur la population et le développement en Ouganda.

- Adopter des lois visant à promouvoir l'agenda démographique, par exemple la loi sur le Conseil national de la population de 2008, la loi sur le genre et la famille, la loi sur le mariage de 2016, l'interdiction des mutilations génitales féminines et d'autres pratiques néfastes de 2010.
- D'autres lois sont en préparation, notamment sur l'assurance maladie, le mariage et le divorce.
- Les questions démographiques ont guidé les parlementaires lors de l'examen de la déclaration de politique ministérielle et des propositions budgétaires.
- Le Forum des parlementaires ougandais sur la population et le développement (UPFFSPD) a été créé en 1996.
- Dans le but de combler le fossé avec les communautés, des actions de sensibilisation parlementaires ont été menées sur la campagne contre les grossesses chez les adolescentes, l'abandon scolaire et les mariages d'enfants. Ils sont à l'écoute du terrain et identifient les défis communautaires.

Un cas du Forum parlementaire ougandais sur la sécurité alimentaire, la population et le développement.

Le président du Parlement est mandaté par le forum constitué pour en être le patron et l'Assemblée générale est composée de tous les membres inscrits du forum.

L'exécutif du forum est censé superviser la performance du secrétariat. Il compte 9 membres dont le Président, le Vice-président, le Secrétaire Général, le Trésorier, le Secrétaire à la publicité et 4 représentants régionaux (Nord, Est, Ouest et Centre). La révision constitutionnelle envisage une place pour d'anciens représentants parlementaires.

Le secrétariat est composé d'un coordonnateur, d'un agent de politique et de recherche, d'un administrateur de bureau, de bénévoles et de stagiaires universitaires inscrits de temps à autre.

Le forum a une constitution.

Histoires de réussite enregistrées en Ouganda

1. La majorité des membres sont informés des questions de population et peuvent débattre

librement du déroulement du Parlement.

2. Suite à de nombreux engagements, le budget du ministère de la Santé a connu une tendance à la hausse, actuellement à 4,5%, bien qu'il soit encore inférieur aux 10% convenus dans la déclaration de Maputo.
3. Tous les budgets désormais présentés par les ministères tiennent compte des différents groupes minoritaires.
4. Le Parlement ougandais a approuvé la politique de réintégration à l'école des filles touchées par des grossesses adolescentes. Cela les aiderait à réaliser leurs rêves.
5. De nombreuses communautés sont éclairées et considèrent que de meilleurs services de santé sont un droit.
6. Participations en tant que champions aux célébrations nationales et internationales, par exemple la Journée mondiale de la population, la Journée mondiale de l'alimentation, la Journée nationale de la maternité sans risque, la Journée mondiale du sida, entre autres.
7. Avec le soutien du FNUAP, le forum a profité de l'occasion des Journées mondiales de la culture pour plaider en faveur de meilleures pratiques culturelles, par exemple les journées culturelles Seb e i, Tepeth et Kadam.
8. Organiser des conférences de presse et des débats médiatiques sur les questions pertinentes.

Points de repère clés

1. En 2010, après une lutte acharnée et un engagement communautaire constant, une loi interdisant les MGF en Ouganda a été promulguée.
2. En 2008, le Parlement avait refusé d'approuver le budget national tant que des fonds n'auraient pas été spécifiés pour couvrir les questions de santé maternelle.
3. En 2016, le Président a lancé la campagne « Faim Zéro » qui a été popularisée par les membres des communautés.
4. Depuis 2000, l'UNFPA, par l'intermédiaire du Conseil national de la population (NPC), soutient la plupart des activités du forum.
5. En 2015, Conservation Farming Africa a parrainé 10 députés et 2 membres du personnel pour une mission d'étude de 10 jours sur l'agriculture de conservation en Zambie.
6. Le forum a accueilli 2 réunions internationales (février 2014 et août 2021) pour les parlementaires asiatiques et africains sur la population et le développement organisées par l'APDA.

LES DÉFIS DES INTERVENTIONS POPULAIRES EN OUGANDA

1. Les changements d'attitude prennent beaucoup de temps. Les membres du forum rencontrent beaucoup de résistance, principalement lorsqu'il s'agit d'aborder les questions de planification familiale.
2. Des horaires chargés pour les députés, les sessions, les commissions, le travail de circonscription, les voyages et les pétitions, etc. et le roulement de personnel élevé à la fin d'une législature.
3. Le mauvais état des routes rendait difficile l'accès à certaines zones et d'autres étaient impraticables pendant la saison des pluies.

7.3 Expérience du Ghana sur la CIPD (POA) par l'honorable Donkol Elvis.

Il a rapporté que, sur la base des données du recensement de 2021, la population du Ghana s'élève à 31 millions d'habitants, dont 35 % sont des enfants (0-14 ans), 38 % des jeunes (15-35 ans) et environ 4 % appartiennent à la population plus âgée (65 ans et plus). Une plus forte concentration (environ 60 %) de jeunes se trouvent dans les zones urbaines.

Il a noté le taux de croissance : 2,33%, Taux de mortalité infantile : 28,55 naissances/1000 habitants, l'espérance de vie : 69,37, le taux de fécondité : 3,66 enfants nés/femmes, le taux de mortalité infantile : 32,59 décès/1000 habitants. naissances vivantes, taux de migration nette : 0,16 migrants / 1000 habitants, taux de prévalence de la contraception : 27,2, chômage parmi les 15 - 24 ans : 9,1



7.3.1 Défis liés à la résolution des problèmes de population.

- Urbanisation : tout le monde veut venir en ville à la recherche d'un emploi, ce qui entraîne une migration internationale.
- Manque d'utilisation des données pour la planification par les agences gouvernementales (motivé politiquement)
- Un taux de fécondité élevé qui stagne depuis 20 ans
- Faible utilisation des contraceptifs et de la planification familiale parmi les citoyens
- Les programmes d'autonomisation des femmes et des jeunes ne sont pas suffisamment financés
- Les citoyens pensent que le développement est une question d'infrastructure par rapport aux programmes ciblés par les politiciens.

7.3.2 Interventions parlementaires clés.

- La création du Groupe de population et de développement comptant 87 membres (le plus grand groupe du Parlement du Ghana)
- Engager les parties prenantes telles que le Conseil national de la population, le Service statistique du Ghana, les agences des Nations Unies et d'autres ONG pour résoudre les problèmes de population.
- Programmes de formation pour les membres du Caucus Population et Développement sur la CIPD et d'autres questions de population
- Programmes annuels sur le terrain avec l'UNFPA pour impliquer les jeunes dans la résolution des problèmes qui les affectent et de la manière dont ils pensent qu'ils peuvent être résolus.
- Lancer des campagnes pour exploiter notre dividende démographique.

7.3.3 Interventions parlementaires clés

- Enseignement de base et secondaire obligatoire et gratuit
- Création du régime national d'assurance maladie (salaire entre 2 et 10 dollars par an).
- Certaines pratiques socioculturelles négatives ont été interdites, notamment le système trokosi selon lequel les parents donnent leur fille pour payer leur dette envers un prêtre fétichiste. Le Code pénal a été modifié pour ériger cette pratique en infraction pénale.
- La loi sur la mutilation féminine de 2007 (loi 741)
- Loi sur la violence domestique (732) qui vise à réduire les actes de violence domestique contre non seulement les femmes mais aussi les hommes et les enfants défavorisés dans la société.

7.3.4 Interventions parlementaires clés

- La création de l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes
- Fourniture d'une formation technique et professionnelle gratuite au niveau de l'enseignement secondaire.

7.3.5 Production de méthodes contraceptives :

Actuellement au Ghana, les donateurs soutiennent plus de 70 % de nos besoins en contraceptifs. Cependant, la production locale de méthodes contraceptives se fait comme à l'échelle mondiale. Cela devrait attirer l'attention nationale car il est essentiel à la promotion d'une mère, d'un enfant et d'une population en bonne santé.

Les gouvernements africains qui plaident en faveur de la production de vaccins contre le COVID-19 et d'autres vaccins sans se concentrer sur les contraceptifs garantissent que beaucoup plus de personnes survivent, mais que peu d'entre elles pourraient prospérer en étant exposées aux vulnérabilités climatiques. Par conséquent, toutes les parties prenantes et les agences multilatérales doivent soutenir cette démarche.

7.3.6 Intégration de la planification familiale aux services de vaccination :

Les services de vaccination préviennent les maladies importantes pour la santé publique afin de permettre aux citoyens, en particulier aux enfants, de survivre et de lutter. Les méthodes contraceptives, en particulier pendant les périodes post-partum, empêchent les femmes de tomber dans des grossesses non désirées ou au mauvais moment pour permettre aux mères et aux bébés de survivre. Les programmes de vaccination et de planification familiale sont donc considérés comme complémentaires à la santé maternelle et infantile et à la prestation de services et doivent être intégrés.

7.3.7 Stratégie de communication efficace

Trouvez des moyens de contrer la menace de désinformation et de désinformation sur des cas comme la pandémie de covid 19. Nous devrions élaborer une stratégie pour lutter contre les mythes, la désinformation et la désinformation sur le rôle des informations et des services de santé reproductive pour notre bien-être individuel et collectif dans la réalisation des objectifs du SGD et dans la création de l'Afrique que nous voulons.

7.3.8 Appel à l'action

Relever les défis du mariage des enfants et les dangers pour la vie des enfants et de leurs enfants.

Améliorer la qualité des services de santé et d'éducation.

Le gouvernement devrait se concentrer sur la création de la demande et les innovations ciblant les jeunes et les femmes.

Impliquer davantage de jeunes parlementaires pour la durabilité du programme. Nous avons tous un rôle à jouer pour une population meilleure et de qualité.

7.4 Discussion en plénière (questions soulevées)

L'hon. Zachariah Mutur soulève la question de la migration des jeunes pour aller travailler comme ouvriers dans d'autres pays et l'hon. Donkoh Elvis a réagi en disant qu'il serait très difficile de les arrêter car ils gagnent beaucoup d'argent par rapport à ce qu'ils gagnent chez eux. Nous devrions seulement les encourager à être patriotes.

L'honorable Odwal Mark a souligné que lorsque nous traitons de population et de développement, nous avons besoin de données. Qu'a fait le forum pour que le Soudan du Sud organise un recensement de la population ? Il a été promis que ces questions seraient soulevées au Parlement.



participants à une discussion en plénière

Hon Kwolte a évoqué ce que les députés peuvent faire pour protéger leur peuple de la culture de l'homosexualité et Hon Donko leur a conseillé de promulguer des lois contre l'homosexualité et de se faire un devoir d'enseigner aux enfants que la crainte de Dieu est le début de la sagesse.

L'honorable Majur a proposé que nous puissions avancer avec le programme de la CIPD en tant que Soudan du Sud et que nous prenions des engagements qui devraient être strictement respectés. L'accent doit être mis sur l'éducation des enfants car le taux d'alphabétisation est de 70% et les femmes sont laissées pour compte et ces questions doivent être placées dans un contexte africain.

Le Dr Abdul Rashid a conseillé au Parlement du Soudan du Sud de faire davantage pression pour le développement des infrastructures et que la première étape devrait être d'embellir l'aéroport et les routes reliant l'aéroport à la ville pour donner une bonne impression aux visiteurs qui viennent dans ce pays.

Il a en outre conseillé que le Soudan du Sud devrait s'inspirer des expériences enregistrées lors de la réunion et faire de même. Lois contre les MGF, la VBG et les adolescentes. Des grossesses devraient être faites. Ils devraient utiliser la planification familiale afin d'avoir une population pour laquelle ils peuvent planifier (population de qualité). Il a souligné la pratique mise en place par l'Ouganda consistant à réintégrer les filles qui ont accouché alors qu'elles étaient encore adolescentes pour qu'elles retournent à l'école afin de leur donner une chance d'atteindre leurs objectifs dans la vie.

L'hon. Outa Fredrick a souligné que la question du changement climatique touche tous les pays africains, principalement à cause des émissions de fumées des usines appartenant aux investisseurs et de la déforestation. La plantation d'arbres peut être une solution à ce problème. Il a donné l'exemple du Kenya où plus quelqu'un plante d'arbres, plus le gouvernement lui donne d'argent, ce qui a encouragé les gens à planter des arbres.

L'hon. Komol Miidi a réagi sur la question des jeunes partant vers des pays étrangers dans lesquels les Ougandais ont beaucoup investi dans des programmes pour les jeunes, par exemple Emyoga qui donne aux jeunes de l'argent à un faible taux d'intérêt pour améliorer leurs moyens de subsistance et l'éducation universelle gratuite aux niveaux primaire et secondaire.

7.5 Présentation des engagements du programme d'action (PoA) de la CIPD au Soudan du Sud par le Dr Abraham Thobo.

7.5.1 Points saillants des engagements nationaux.

Afin d'intensifier les efforts pour la mise en œuvre et le financement pleinement efficaces et accélérés du programme d'action de la CIPD en tant que partie intégrante du programme de développement durable.

1. Le gouvernement de la République du Sud-Soudan s'engage à mettre pleinement en œuvre l'accord revitalisé sur le règlement des conflits dans la République du Sud-Soudan, à faire taire les armes et à instaurer une paix durable comme fondement de tout développement significatif.
2. Il s'engage en outre à atteindre l'objectif global de zéro décès maternel évitable d'ici 2030.
3. En partenariat avec des partenaires de développement, des organisations confessionnelles et des organisations de la société civile forment (conformément aux normes internationales) et déploient davantage de 3 906 sages-femmes pour combler le manque et garantir que chaque femme soit prise en charge par un personnel qualifié d'ici 2030.
4. Établir d'ici 2021 un mécanisme efficace de surveillance des décès maternels et prénatals et intervenir dans tous les hôpitaux nationaux des États et des comtés.

7.5.2 La République du Soudan du Sud s'engage à atteindre les objectifs généraux de zéro besoin non satisfait en matière d'information, d'éducation et de services de planification familiale et de disponibilité des technologies modernes.

1. Atteindre un taux de prévalence contraceptive de 10 % pour les méthodes modernes (MCPR) d'ici 2020 et de 30 à 40 % d'ici 2030.
2. D'ici 2021, tous les établissements de santé, y compris les hôpitaux (du pays, de l'État et national), les PHCC et les PHCU, fournissent des services de planification familiale et des informations et services de santé sexuelle et reproductive adaptés aux adolescents/jeunes.
3. Fournir des compétences de vie et une éducation sexuelle adaptées à l'âge dans toutes les écoles primaires et secondaires dans le cadre du programme d'études d'ici 2025.

7.5.3 La République du Soudan du Sud s'engage à atteindre les objectifs généraux des pratiques, y compris les mariages d'enfants.

1. Fin 2020, tous les États ont déclaré et mis en place des mécanismes pour mettre fin aux mariages d'enfants.
2. En partenariat avec des organisations de la société civile et des militantes féminines, amplifiez la voix des femmes et des filles sur la violence basée sur le genre dans toutes les voies de communication.

3. Des serviettes hygiéniques gratuites sont fournies à toutes les filles éligibles dans les écoles primaires et secondaires des zones rurales et urbaines d'ici 2025 dans le but d'améliorer l'hygiène menstruelle et d'assurer la persévérance scolaire des filles ainsi qu'une exonération fiscale accordée aux serviettes hygiéniques fabriquées et/ou importées. dans le pays pour les rendre plus abordables pour les filles des ménages à faible revenu.
4. Le Fonds de développement des femmes est créé d'ici l'exercice 2021/22 pour fournir des ressources et des compétences afin d'accélérer l'autonomisation des femmes.

7.5.4 Le gouvernement du Soudan du Sud s'engage à mobiliser le financement nécessaire pour achever le Programme d'action de la CIPD et pérenniser les acquis déjà réalisés.

- Augmenter l'allocation budgétaire pour le secteur de la santé de 1,1 % actuellement à au moins 5 % du budget national au cours de l'exercice 2020/21 et 15 % d'ici 2030, conformément à la Déclaration d'Abuja. Avec une augmentation correspondante de l'allocation budgétaire pour la santé sexuelle et reproductive.
- Veiller à ce que les conseils locaux allouent au moins 5 % du budget local à la santé dans le budget de l'exercice 2020/21.
- Création du Fonds de réduction de la mortalité maternelle au cours de l'exercice 2021/22, géré par le bureau du président et mis en œuvre par le ministère de la Santé et d'autres.
- Mettre en place un mécanisme pour une exécution budgétaire efficace et transparente afin de garantir que des services proportionnés soient fournis aux bénéficiaires.

7.5.5 Le gouvernement de la République du Soudan du Sud s'engage à s'appuyer sur la diversité démographique pour stimuler la croissance économique et parvenir au développement durable.

- Mettre en place d'ici fin 2020 des mécanismes fonctionnels dirigés par des jeunes pour un engagement et une participation significatifs des jeunes sur les questions liées à leur vie, étant donné qu'ils constituent la majorité de la population du Soudan du Sud.
- Créer au cours de l'exercice 2021/2022 un Fonds d'entreprise pour les jeunes pour développer l'entrepreneuriat et les compétences des jeunes, conformément au pilier 1 de la feuille de route de l'UA sur le dividende démographique : emploi et entrepreneuriat des jeunes.
- Créer des espaces d'incubation et des plateformes pour l'innovation et le test/développement des compétences des jeunes dans les villes de Juba, Malakal et Wau d'ici fin 2021.
- Veiller à ce que la nouvelle stratégie nationale de développement (2021/22 – 2023/24) soit ancrée, entre autres, sur l'exploitation du dividende démographique.
- Mettre en place d'ici 2021 des mécanismes permettant de disposer de données à jour pour éclairer la prise de décision, y compris la réalisation du recensement national de la population et du logement.

- Établir un mécanisme fonctionnel au sein du Bureau du Président pour l'examen périodique de la mise en œuvre des cadres régionaux liés à la CIPD, en particulier les engagements de la Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement et la Feuille de route de l'UA sur le dividende démographique dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi des ODD.
- Parvenir à l'enseignement primaire et secondaire universel d'ici 2030. Le gouvernement de la République du Soudan du Sud s'engage à respecter le droit aux soins de santé sexuelle et reproductive pour les personnes touchées par la crise humanitaire.
- Accès sans entrave aux acteurs humanitaires pour la fourniture de services sociaux de base, notamment la santé sexuelle et reproductive, la prévention de la VBG et la réponse aux populations touchées.
- D'ici fin 2025, toutes les infrastructures sanitaires dans les zones touchées par la crise humanitaire seront réhabilitées et mises à disposition pour la fourniture de services de santé.

7.5.6 Le gouvernement de la République du Soudan du Sud s'engage à mettre en place un cadre juridique et politique progressiste pour surmonter les obstacles à la fourniture de services de santé sexuelle et reproductive et de prévention et de réponse à la VBG.

- Adopter, d'ici mi-2020, des lois sur la réglementation des soins infirmiers et obstétricaux qui garantiront une meilleure qualité des soins de santé maternelle.
- Adopter/réviser en particulier la loi sur la violence sexiste d'ici la mi-2020 et la loi sur le droit de la famille et les enfants d'ici 2022.
- Adopter la politique de développement de la jeunesse du Soudan du Sud et ratifier la Charte africaine de la jeunesse d'ici la mi-2020, un tribunal spécialisé (d'ici 2021) pour juger les affaires de VBG.
- Finaliser (d'ici fin 2019) et mettre en œuvre des politiques de santé sexuelle et reproductive (politique et plan stratégique de santé reproductive, politique de transfert des tâches et procédures opérationnelles standard) qui favorisent une accessibilité accrue aux services de SSR, y compris pour les personnes handicapées et les hommes.

8.0 Séance de clôture

8.1 Remarques du sénateur Fredrick Outa, vice-président de l'APFPD/FPA

Il a remercié les membres pour leur grande participation et les délibérations lors de la réunion. Il a rappelé aux participants d'examiner strictement le travail inachevé tout en abordant les questions de population et a appelé les membres à donner la priorité à la question de l'égalité des sexes et à l'émancipation des femmes, en aidant principalement nos enfants, principalement des filles, à réaliser leur rêve. Il a noté que le monde progressait dans l'amélioration du sort des femmes et des filles. Il a appelé les membres à réfléchir lorsqu'ils planifient pour leur pays.

Il a remercié le gouvernement du Soudan du Sud pour le bon environnement qui a permis l'atelier sans aucune perturbation et a appelé à davantage de soutien aux activités et programmes du réseau.

8.2 Remarques du Dr Abdul Rashid Hassan Pelpuo, président de l'APFPD/FPA

Il a reconnu et apprécié l'accueil réservé par le peuple du Soudan du Sud dès son arrivée. Il a remercié Hon Major pour son bon leadership et son travail toujours en harmonie avec les différentes institutions. Il a imploré les membres de continuer à soutenir les activités du Réseau parlementaire du Soudan du Sud sur la population et le développement.

Il a indiqué qu'il avait appris du Soudan du Sud principalement sur la manière dont les pays se relevaient et commençaient à bouger. Il a été impressionné par la rapidité avec laquelle le Soudan du Sud évolue et les a encouragés à continuer de conseiller l'exécutif sur de bons programmes. A terme, nous aurons une population de qualité. Il a souligné que la famille constitue la plus grande opportunité d'harmonie et d'éducation des enfants. Et nous devons proposer des programmes qui améliorent les familles.

Il a informé les membres que les bureaux de l'APFPD/FPA sont basés au Ghana, a promis d'organiser une réunion au Ghana et souhaiterait que les députés du Soudan du Sud soient invités. Il a appelé les membres à faire pression pour obtenir davantage de soutien aux programmes démographiques.

8.3 Clôture officielle par l'hon. Major Babur Ajal

Il a prononcé un discours au nom du très honorable président du Soudan du Sud et a noté qu'il était heureux que les objectifs de la réunion aient été atteints et que la participation des participants ait été impressionnante, ce qui implique que la question démographique nous concerne tous. Il a souligné que le Soudan du Sud est une nouvelle nation ayant obtenu son indépendance il y a quelques années. La question des nouvelles informations est importante et en tant que jeune Nation, il est nécessaire de copier les expériences de différents pays pour se développer.

Il a observé que les interventions en matière de population et de développement impliquent des ressources et des connaissances. Ce que la réunion de haut niveau a accompli, c'est de responsabiliser les législateurs et de parler en toute connaissance de cause lors des délibérations. Il a appelé les membres à rechercher des ressources autant que possible pour soutenir les programmes du réseau. Il a donné un exemple selon lequel la réunion de haut niveau était censée attirer un grand nombre de parlementaires, mais cela n'a pas été possible en raison de contraintes de ressources.

Il a promis de travailler sans relâche pour garantir que les objectifs du réseau soient atteints avec succès. Il espère une collaboration accrue avec d'autres réseaux sous la supervision du Forum des parlementaires africains sur la population et le développement.

9.0 Visite de terrain du deuxième jour (02)

9.1 Activité 1 : Visite de courtoisie au bureau du Secrétariat du SSPNPD

La délégation du Forum des parlementaires africains sur la population et le développement a visité le mardi 30 janvier 2024 le bureau du Réseau parlementaire du Soudan du Sud sur la population et le développement ; la délégation a été chaleureusement accueillie par l'hon. Majur Babur Ajal, président du réseau (SSPNPD) et son adjointe, le Dr Margret Joel Barnaba.

Le Président a informé la délégation en visite des activités du réseau et a indiqué que huit (8) États sur dix du pays sont couverts par les activités du réseau. Le réseau engage les membres des assemblées nationales et étatiques à adopter des projets de loi essentiels tels que la politique de développement de la jeunesse, le projet de loi anti-VBG et le droit de la famille, afin de protéger les femmes et les enfants contre les pratiques néfastes et de promouvoir l'égalité des sexes.

Il a indiqué que le réseau est confronté à des défis, notamment un financement insuffisant puisqu'il n'y a pas de budget du Parlement et un manque de renforcement des capacités des membres du réseau.

Le président de l'APFPD, le Dr Abdul Rashid Hassan, a encouragé le réseau à travailler dur pour surmonter ces défis et atteindre les objectifs visés. Il a promis davantage de collaboration et de soutien au Réseau pour garantir que les objectifs soient atteints.

9.2 Activité 2 : Rencontre avec le Rt. Président du Parlement .

La délégation du Forum des Parlementaires Africains sur la Population et le Développement dirigée par l'Hon. Le Dr Abdul Rashid Hassan a rencontré le Rt. L'hon. Jemma Nunu Kumba dans la salle de réunion des bâtiments du Parlement.



Très bien. Hon Nunu Kumba dans un moment photo avec la délégation de l'APFPD/FPA

9.2.1 Remarques de l'honorable Majur Babur, président du SSPND

L'hon. Majur Babur Ajal, président du Réseau parlementaire du Soudan du Sud sur la population et le développement, a présenté les membres de la délégation à Rt. L'hon. Président et membres du Parlement du Soudan du Sud qui ont assisté à la réunion. Il a rapporté à la délégation que le Soudan du Sud était sous une grande direction et qu'ils étaient honorés d'accueillir une équipe aussi formidable.

9.2.2 Allocution de la sénatrice Outa Fredrick

Le vice-président de l'APFPD/FPA Hon. Le sénateur Fredrick a remercié le Président pour avoir facilité la formation du réseau au Soudan du Sud. Il a déclaré que nous devrions défendre les programmes et ne pas attendre les donateurs qui opposeront leurs intérêts à notre culture.

9.2.3 Remarques du Président APFPD/FPA

L'hon. Le Dr Abdul Rashid a apprécié le leadership du réseau pour le grand accueil et a été impressionné par le niveau de développement que connaît le pays. Il a informé le Président que l'APFPD/FPA a été créée à la suite de la conférence de 1994 et que l'objectif du Forum est d'aborder les questions de population et de développement en Afrique. Le Forum s'engage en faveur d'un système de santé universel car pour que chaque pays se développe, la population doit être en bonne santé.

Le président a exhorté le président de TNLA à envisager un certain soutien au réseau car le président et les membres ont fait preuve d'engagement et de dévouement. Il a donné l'exemple du Ghana où il existe un budget pour les activités du Forum sur la population afin d'aider à renforcer les capacités des membres du réseau et de faciliter leur représentation dans les conférences internationales.



9.2.4 Remarques du Rt. Hon Nunu Kumba, Président RTNLA

Le Rt. L'hon. Le président a accueilli la délégation en visite à l'Assemblée législative nationale de transition et les a remerciés d'avoir pris en considération le Parlement du Soudan du Sud et leur a souhaité un bon séjour au Soudan du Sud.

Très bien. L'hon. La présidente du Parlement a indiqué que le mandat du TNLA est la mise en œuvre de l'accord de paix de 2018 et elle a indiqué que la composition du Parlement comprendrait des partis tels que le SPLM, le SPLM-IO, le SSOA, l'OPP et les FD. Elle a réitéré que les principales fonctions de l'Assemblée incluent la surveillance, la législation et la représentation. Le très honorable président a déclaré que la délégation était consciente de la situation difficile du Soudan du Sud en raison de

la guerre civile qui a englouti le pays en 2013. Par conséquent, le pays a déployé des efforts pour assurer la paix en concluant l'accord de paix de 2018. La mise en œuvre de l'Accord a été progressive car il y a eu une paix relative dans le pays.

Le Rt. L'honorable Président a mis en évidence la structure de TNLA. Premièrement, le TNLA du Soudan du Sud gère une législature bicamérale. Ainsi, il existe un TNLA qui compte cinq cent cinquante (550) membres de l'Assemblée. Par ailleurs, il existe également le Conseil d'État qui comprend 100 membres. Il est important de noter que les deux assemblées se réunissent parfois pour délibérer sur des questions.

Le Rt. L'honorable président a noté que la TNLA est adéquatement représentée. Ainsi, les cinq partis politiques sont tous représentés à l'Assemblée. D'autres groupes sont les suivants : L'Alliance de l'opposition du Soudan du Sud et les détenus formels, entre autres, sont également représentés. Il existe également 35 commissions spécialisées, dont la population et le développement, l'eau et l'assainissement, le Forum des jeunes parlementaires, entre autres.

Elle a noté qu'il y a trois vice-présidents qui sont en charge des affaires parlementaires, des finances et des affaires des membres. Selon elle, la loi sur la paix a également été signée. En outre, des préparatifs adéquats ont été mis en place pour assurer une transition pacifique. Ainsi, la Commission électorale, les partis politiques, le Conseil sont en place. Le Président a en outre informé les délégués de la prolongation de la feuille de route de deux ans. Au TNLA, ils ont trois whips en chef et toutes les lois liées à l'accord ont été adoptées par le Parlement.

En ce qui concerne le Caucus sur la population et le développement, le Rt. L'hon. L'orateur a insisté sur le rôle important qu'elle joue dans la mesure où les questions de population sont liées au développement. Selon elle, le Comité de la population et du développement ne devrait pas relâcher ses efforts pour collaborer efficacement avec ses partenaires dans tous les aspects pour atteindre ses objectifs. Lors de la collaboration, le caucus ne devrait pas entreprendre certains aspects en raison de son intérêt ou de sa culture. Elle a souligné que le pouvoir de négociation dans le domaine de la collaboration dépendra également du pouvoir financier ou de l'indépendance.

Elle a assuré l'APFPD de son soutien indéfectible au groupe et a chargé le président de la commission de la population et du développement de commencer à élaborer ses propres budgets annuels afin qu'ils soient financés de manière adéquate par le Parlement, alors que le président promet de financer le réseau.

En conclusion, la Présidente a remercié la délégation en visite et lui a souhaité un bon voyage de retour tout en les encourageant à se rendre de plus en plus au Soudan du Sud.

9.3 Activité 3 : Visite d'excursion au mausolée du Dr John Garang De Mabior

La délégation s'est également rendue sur la Place de la Liberté à Juba, au Soudan du Sud, où le groupe a été informé par le président du Réseau parlementaire du Soudan du Sud sur la population et le développement de l'un des pères fondateurs les plus influents du Soudan du Sud, le Dr John Garang de Mabior. Selon lui, le Dr Garang a été le chef de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA) de 1983 à 2005, pendant la deuxième guerre civile soudanaise. La guerre s'est terminée par un accord de paix global qui a rétabli la paix au Sud-Soudan avec un État autonome après six ans.

En conséquence, le Dr Garang est devenu vice-président du gouvernement d'Omar al Bashir

pour seulement trois semaines. Il est regrettable que le Dr Garang soit décédé dans le crash d'un hélicoptère en 2005. Suite à un référendum en janvier 2011 avec 98,8 % de soutien à l'indépendance, l'État du Soudan du Sud a vu le jour.



Les délégués de l'APFPD/FPA visitent le lieu de sépulture du Dr John Garangs

La délégation a rendu hommage et respect au regretté Dr John Garang et les délégués ont finalement signé le livre de condoléances dans le mausolée qui a conclu l'excursion.

9.4 Activité 4 : visite au caucus des femmes

La délégation de l'APFPA a également entrepris une mission d'enquête auprès du groupe des femmes parlementaires du TNLA.



Le Coucus parlementaire des femmes du Soudan du Sud accueille les déléguées

9.4.1 Allocution de bienvenue de l'honorable Josephin Moses Lado, présidente du caucus des femmes

La délégation a été chaleureusement accueillie par l'honorable Josephine Moses Lado, présidente du caucus. Elle a présenté les membres du caucus à la délégation en visite et a expliqué les activités du caucus des femmes. Le Président a apprécié la venue de la délégation au Soudan du Sud et a noté que le caucus était heureux de rencontrer et d'interagir avec les membres de l'APFPD/FPA.

Elle a déclaré que le Groupe des femmes parlementaires avait été créé en 2006 et que son objectif principal était de protéger les femmes, en particulier les femmes vulnérables et sans instruction. Elle a indiqué que le Caucus gère une garderie pour les enfants de moins de 3 ans. Cela a été fait pour aider les députés et le personnel à se déplacer avec leurs enfants tout en se rendant au travail. La présidente du caucus a remercié la délégation et a déclaré que le caucus avait été créé en 2006 pour éduquer les femmes sur les questions du mariage des jeunes enfants et d'autres mauvaises pratiques à l'égard des femmes. Elle a assuré l'APFPD/FPA de collaborer avec eux.

9.4.2 Remarques de l'honorable Outa Fredrick, vice-président de l'APFPD/FPA

Le vice-président de l'APFPD/FPA a remercié le caucus des femmes de les avoir accueillis et a noté qu'au Kenya, les femmes sont autonomes et travaillent côte à côte avec leurs homologues.

Le sénateur Fredrick Outa a également été impressionné par la garderie et a déclaré qu'au Kenya, une femme a amené un bébé à la Chambre, ce qui a entraîné un changement de direction et la mise en place d'une telle installation au sein de leur législature. Il a indiqué que le Kenya a atteint l'égalité des sexes de 50/50. Il a souhaité au caucus des femmes de bons progrès dans leurs travaux.

9.4.3 Remarques du Dr Pelpuo, Président APFPD/FPA

Il a observé qu'il y a un bloc de construction entier dédié aux bureaux du caucus et à une garderie dans les bureaux pour les nouvelles mères qui ont eu des bébés et des jeunes enfants comme étape clé. Il a félicité le groupe des femmes du Parlement du Soudan du Sud pour avoir été sensible au genre envers les nouvelles mères, ce qui leur a permis de poursuivre leur travail efficacement sans obstruction. Il a appelé le reste de la délégation, y compris le Ghana et l'Ouganda, à reproduire cet exemple dans leurs parlements respectifs.

L'honorable Abdul Rashid Pelpuo a également mis en évidence la façon dont les femmes sont valorisées au sein du gouvernement et en politique. Selon lui, les femmes jouent un rôle multiforme dans tous les aspects de la vie, notamment dans l'agriculture, la santé et les industries. Il a rappelé à la société de leur donner des chances égales d'accéder aux organes de décision stratégique, notamment en matière politique et de gouvernance du pays.

Il a en outre indiqué qu'ils accordaient beaucoup de respect aux femmes au Ghana, car ils avaient auparavant une femme à la présidence et savaient que le leadership des femmes est un atout pour nous tous. Le Président a en outre mentionné que l'APFPD/FPA tenait compte des femmes et s'engageait à soutenir les femmes en plaidant pour le changement des mauvaises cultures qui affectent les femmes. Il a donné l'exemple du Ghana, où les femmes parlementaires ont les mêmes chances que les hommes de concourir pour un siège parlementaire et où elles progressent régulièrement. Selon lui, attribuer des sièges aux femmes sans passer par des élections compétitives étouffe leurs initiatives et leur confiance. Il existe également des

opportunités d'emploi et d'éducation égales pour les femmes au Ghana.

L'honorable président de l'APFPD/FPA a également félicité l'Assemblée du Soudan du Sud d'avoir une femme comme présidente et a répliqué en disant que le Ghana avait sa première femme présidente en 2009.

Discours de clôture de l'honorable Josephine Moses Lado

Elle a indiqué que le Groupe des femmes parlementaires défend la cause des femmes depuis sa création. Il s'est coordonné avec diverses organisations nationales et internationales pour mener à bien ce projet. Elle a souligné que le Caucus est apolitique, neutre et qu'il embrasse tous ceux qui partagent sa vision.

Elle a remercié la délégation pour ce geste et lui a souhaité le meilleur.

10.0 Observations clés

1. La plupart des réseaux parlementaires sur la population et le développement, y compris celui du Soudan du Sud, manquent de fonds et d'un soutien parlementaire adéquat pour leurs activités. Il est absolument nécessaire d'intégrer pleinement les activités du réseau à celles des travaux parlementaires en cours.
2. Le Soudan du Sud était toujours confronté à certains défis infrastructurels rendant difficiles certaines interventions telles que les actions de sensibilisation communautaire.
3. Comme dans de nombreux pays en développement, le Soudan du Sud est toujours aux prises avec les défis liés à une importante population jeune. Cela s'est accompagné d'autres problèmes tels que le chômage, l'abandon scolaire, les grossesses chez les adolescentes et le faible niveau de qualification. Ils ont plutôt eu recours à la drogue et au jeu. Ceci est responsable des taux de criminalité élevés dans le pays.
4. De nombreuses croyances culturelles sont non seulement responsables du fait que les hommes ont des familles plus nombreuses, mais aussi des mariages d'enfants qui ruinent l'avenir des jeunes filles .

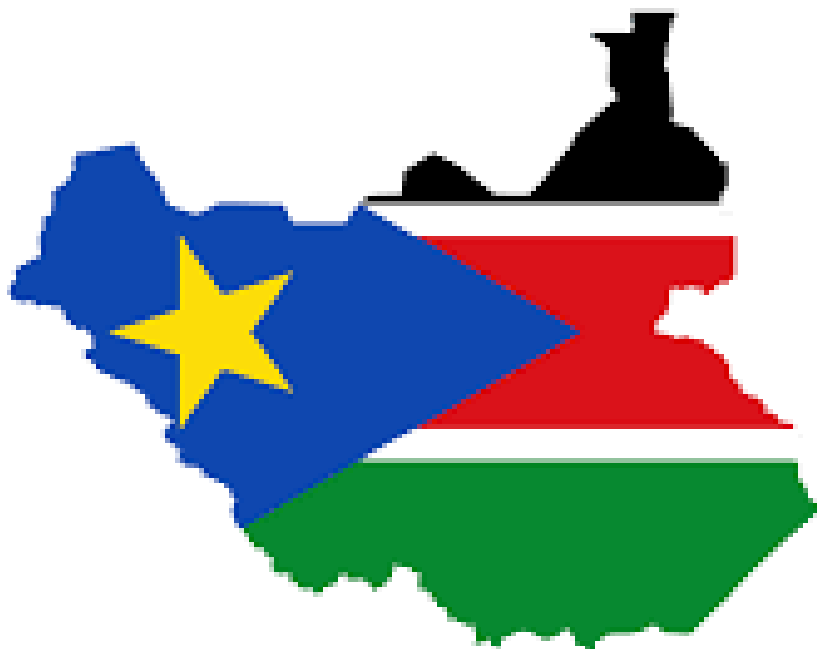
11.0 Recommandations

La réunion des parlementaires de haut niveau sur la population et le développement a recommandé ce qui suit :

1. Organiser des tournées d'analyse comparative et des visites d'échange pour les parlementaires afin d'apprécier ce que font les autres pays afin d'améliorer leur rôle parlementaire. Une attention particulière devrait être accordée aux pays qui ont enregistré des réussites dans l'agenda de la CIPD.
2. Des sessions de formation spéciales et des réunions de sensibilisation sur la population et le développement devraient être organisées de temps à autre pour les membres du réseau du Soudan du Sud sur la population et le développement.

3. Renforcer les activités du SSPNPD en générant un soutien budgétaire de la part des bailleurs de fonds et du Parlement national.
4. Engagement constant avec les ministères compétents et les agences gouvernementales pour générer l'harmonie et la mise en réseau dans la réalisation de l'agenda de la CIPD.
5. À travers des actions de sensibilisation communautaires pour engager les membres du Parlement et les dirigeants communautaires à mettre fin à une culture néfaste qui touche principalement les femmes et les petites filles.
6. Veiller à ce que les programmes de santé de l'adolescent et de la reproduction attirent davantage de soutien budgétaire .

ASPECT GÉOGRAPHIQUE DU SOUDAN DU SUD



AFRICAN PARLIAMENTARY FORUM ON
POPULATION AND DEVELOPMENT

Address: Private Mail Box,
Cantonments Post Office, Accra
E: africaparlforum.pd@gmail.com
Tel: +256 701 527 559,
+254 738 818 983
+23355 308 2925